

DELEGATION SPECIALE

Séance du Mercredi 13 Septembre 1967

La séance est ouverte à 10 H.15 sous la présidence de Monsieur Maurice TOMI, Président de la Délégation Spéciale.

Madame Marie MAINGARD est désignée comme Secrétaire de séance.

Il est procédé à l'appel nominal.

Sont présents:

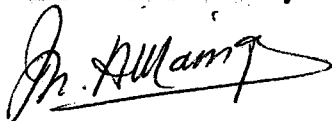
MM. Maurice TOMI - Yves BEDIER - Marc BOYER - Roland GRENIER - Axel KICHENIN - Mme Marie MAINGARD M. de ROLAND.

ATTRIBUTION INDEMNITE de FONCTIONS

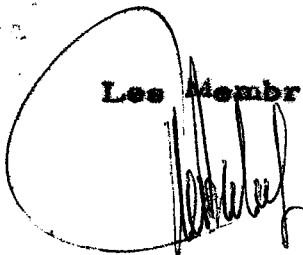
A l'unanimité, les Membres de la Délégation Spéciale de la Commune de Saint-Denis ont décidé que leur soit attribuée, pendant la durée de leur mandat, l'indemnité de fonctions précédemment allouée aux Maire et Adjointes./.

La séance est levée à 10 H.25.

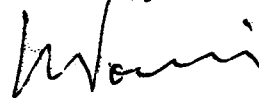
Le Secrétaire,



Les Membres,



Le Président,



Approuvé
Saint Denis le 19 septembre 1967
P/A Prefet
Le secrétaire général
Signé - Chuchard

